

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-cinq, le premier avril à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Le Bourdet sous la présidence de Monsieur Olivier D'ARAUJO, Président

Etaient présents : Mmes Françoise CLISSON, Claude HAMAIDE, Anne ULVOAS. Mrs. Stéphane BOUSSEREAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO

Absent excusé :

Absents : Julien BOUITEILLER et Laurence MORIN

Secrétaire de séance : Mme Claude HAMAIDE

Convocation : 27/03/2025 Affichage du 27/03/2025

**C-02-04-2025 – TARIFICATION GARDERIE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

Monsieur le Président propose de modifier les tarifs comme suit :

Aussi il a été décidé :

TARIFS GARDERIE DU LUNDI AU VENDREDI		
Matinée	7h00 – 9h00	3.60 €
	7h00 – 8h00	1.80 €
	8h00 – 9h00	1.80 €
Mercredi midi	12h00 – 13h00	1.80 €
Après-midi	16h30 – 18h45	3.60 €
	16h30 – 17h45	1.80 €
	17h45 – 18h45	1.80 €
	Pénalités pour dépassement horaires	5,00 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil syndical approuve les tarifs qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Acte rendu exécutoire après réception

en Préfecture le : **3 AVR. 2025**

Et publication le : **3 AVR. 2025**

Le Président,

Olivier D'ARAUJO



La secrétaire

Claude HAMAIDE

Accusé de réception en préfecture  
079-257901488-20250401-02042025-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2025  
Date de réception préfecture : 03/04/2025